

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'APPLICATION DU RGPS 541 POUR LE PERSONNEL DE TRAIN : QUELQUES AVANCÉES

Le mercredi 15 mai 2025, s'est tenue une deuxième réunion de concertation avec la direction SNCB BCS et BTO concernant le règlement sur les prestations et les heures supplémentaires (RGPS 541). À cette occasion, quelques avancées ont été obtenues pour le personnel des trains.

Points à l'ordre du jour :

- Modification des prestations en série sans communication à l'agent lors de BNX
- Respect des taquets avec octroi d'un alternement en cas de terminaison tardive
- Interprétation et application (totale ou partielle) des différentes notes (note du bureau des principes, note Robette, note Philipps, Vademecum)
- Intervalle entre une prestation de conduite et une journée de formation

Modifications des prestations en série à la suite de BNX

La direction s'est engagée à respecter les règles suivantes :

- **Avant J-3** : les changements passent par le calendrier. Si cela ne convient pas à l'agent, il peut contacter le TS pour chercher une solution.

Nous avons défendu que les agents en congé, en repos, ... ne sont pas tenus de consulter leur horaire. Suite à notre intervention, la direction s'est engagée à ce que, dans ces cas, les agents soient directement contactés (comme pour les adaptations après J-3).

- **Après J-3** : le tableau de service doit contacter l'agent pour valider le changement.

HR-Rail a confirmé que si une adaptation pose problème pour des raisons personnelles, la direction devra chercher d'autres solutions (par exemple, faire appel à du personnel hors-série).

Il a également été confirmé que lorsque les prestations sont modifiées à la suite de BNX, les intervalles (14h) et les taquets doivent être respectés.

Pour rappel, les taquets sont les suivants :

- Repos : pas de prestation après 20h la veille / pas avant 6h le lendemain
- Congés compensatoires : pas de prestation après 23h la veille / pas avant 5h le lendemain

Ces règles respectent le PV du groupe de travail du 06/10/2021.



Taquets

Lorsque le planning est adapté en temps réel en raison de la réglementation sur les heures supplémentaires, la direction considère que les taquets ne doivent pas être respectés. Elle maintient cette position, mais accepte d'ouvrir la discussion après les congés d'été, dans le cadre de la sous-commission paritaire nationale sur les notes interprétatives (Philips, Robette, etc.). HR-Rail travaille actuellement à la collecte et à l'analyse de toutes les notes existantes. Des réunions seront planifiées à l'issue de cette analyse.

Intervalle entre prestations et formations

Actuellement, la direction applique un intervalle de 11h entre une prestation et une formation (décision du bureau des principes, en lien avec la législation).

Elle propose désormais :

- 12h pour les formations non liées à la sécurité
- 14h pour les formations liées à la sécurité (ex. matériel roulant)

Une liste des formations classées selon leur lien avec la sécurité est attendue dans les 15 jours. Nous resterons attentifs à sa publication et à sa fiabilité.

Communication du quota d'heures supplémentaires



Le RGPS 541 (articles 65 et 93) prévoit que les agents doivent pouvoir consulter leur quota d'heures supplémentaires. Or, à la conduite, ce suivi pose problème : les agents n'y ont pas accès. La direction cherche des solutions, notamment en lien avec le retard d'APS. Ce point reste à suivre. Si nécessaire, nous solliciterons l'intervention du SPF.

Séries mal établies et augmentation des alternements (CSF)

La direction reconnaît que le nombre d'alternements (CSF, etc.) a fortement augmenté depuis l'application du nouveau RGPS 541. Comme la CGSP l'avait déjà dénoncé en novembre, cela résulte de séries trop chargées en heures de prestation par semaine. Pour éviter de dépasser les 520h/trimestre, des CSF doivent être alignés. Cela confirme notre analyse : les séries doivent être revues pour humaniser le temps de travail hebdomadaire, respecter les 520h/trimestre et garantir des conditions de travail décentes (moyenne de 40h/semaine).

Une réunion d'évaluation est prévue ce mercredi 21 mai.

Conclusion

Quelques avancées ont été obtenues, mais la discussion est loin d'être terminée. Ces points seront débattus dans nos instances. La CGSP-Cheminots reste mobilisée et vous tiendra informés de la suite.

Thierry Moers, Filip Peers, Tony Fonteyne et Nicky Masscheleyn, secrétaires nationaux
Jonathan Coppée, secrétaire régional de Charleroi

